Vecteur de Culture

Brevet Professionnel d' Animateur Culturel en Apprentissage

Le CRAJEP L-R réunit une vingtaine de fédérations et associations de jeunesse et d'éducation populaire en région : leurs 2100 associations locales réparties sur l'ensemble du territoire interviennent dans des champs très variés (culture, sport, loisirs, vacances, accompagnement à la scolarité, formation et insertion, logement, mobilité internationale...).
Près d'un habitant sur cinq en Languedoc-Roussillon bénéficie d'une action ou d'un service proposé par une association du réseau.

Le CFA Méditerranée implanté à Montpellier est un « CFA hors murs » qui s'appuie sur 6 établissements d'enseignement en apprentissage, proposant des formations aux métiers de l'animation, du tourisme et du sport. Il regroupe 20 formations pour 64 diplômes délivrés.
Depuis sa création en 2008, il a permis à près de 500 jeunes en région de bénéficier d'un contrat en alternance et de se qualifier dans le métier de leur choix.

Contacts :

CRAJEP LR / Karine Amblard · 04 99 62 23 68 / contact@crajep-lr.fr
CEMEA LR / Alexandre Weill · 04 67 50 46 00 / aweill@cemealr.org
CFA Méditerranée / Fred Monin 04 67 61 72 28 / fmonin@cfa-sport.com

Promotion BP JEPS CULTURE 2013 / 2015
Sélection : Juin 2013
Formation : Septembre 2013 / Juin 2015

Vecteur de Culture

Brevet Professionnel d' Animateur Culturel en Apprentissage

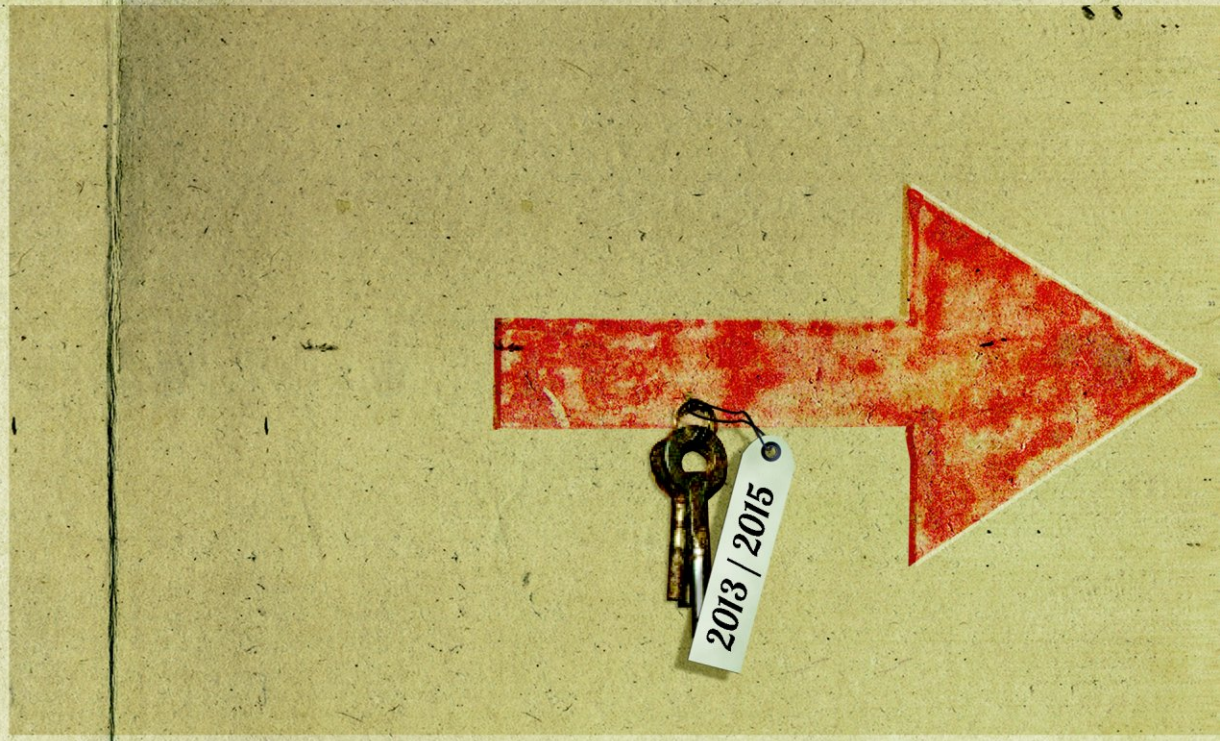

Sélection : Juin 2013
Formation : de Septembre 2013 à Juin 2015

Vous dirigez un établissement culturel ? Vous voulez élargir vos publics ? Consolider un réseau de partenaires éducatifs et sociaux ? Vous enraciner dans le tissu social ? Vous recherchez pour votre équipe une personne capable de travailler avec les associations, de motiver des publics très variés, de les accueillir dans votre structure, d'imaginer des projets avec eux ?

Votre budget est très serré et vous rêveriez d'une aide de l'état pour ce poste ?

Vous dirigez une association, une structure sociale, pédagogique, un service jeunesse ? Vous voulez développer les pratiques artistiques en amateur ? Faire découvrir un patrimoine, des oeuvres, des évènements à vos publics ou vos habitants ?
Imaginer des partenariats durables avec des équipements culturels et des artistes ? Vous voulez intégrer dans votre équipe une personne capable d'amener tous vos publics à découvrir de nouvelles oeuvres, de nouveaux évènements, de nouvelles pratiques ?

Vous pensez qu'il conviendrait bien à un jeune de 18 à 26 ans ?

L'embauche d'un animateur culturel en contrat d'apprentissage est faite pour vous

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'EST UN CONTRAT DE TRAVAIL ASSORTI À UNE FORMATION QUI DURE 22 MOIS

Chaque mois, le salarié est trois semaines dans sa structure, suivi par son tuteur, et une semaine en formation. Le salaire est progressif et en partie aidé.
La formation du salarié au brevet professionnel est entièrement financée.

Coût minimum annuel d'un apprenti de 16 à 26 ans : entre 40 et 60% du SMIC
(selon son âge, et s'il est en première ou deuxième année de contrat).

- Charges patronales : exonération totale
- Charges salariales : > entreprise de moins 11 salariés : exonération totale
  > entreprise de plus 11 salariés : exonération partielle

Aides complémentaires :
- 1000 € par an le temps de la formation
- Crédit d'impôt 1600 € pour entreprises imposées sur le bénéfice réel
- 1800 € supplémentaires si l'apprenti n'a aucun diplôme équivalent à un niveau Bac.
- 1800 € à l'embauche en CDI à la suite du contrat

- Pour les salariés de plus de 26 ans, la formation est accessible via un « contrat deprofessionnalisation » à négocier avec les OPCA.

LE BREVET PROFESSIONNEL

C'EST UN BREVET D'ÉTAT : LE BP JEPS ANIMATION CULTURELLE

La formation en alternance accompagne le salarié dans ses actions de médiation et de soutien aux pratiques en amateur. Elle le prépare particulièrement à :

- La connaissance des publics, la conception de projets d'animation, la mise en oeuvre de partenariats locaux,
- La conduite d'actions d'animation permettant l'accompagnement culturel, la mobilisation des groupes, le développement de l'expression et de la créativité, le soutien aux projets et aux pratiques culturelles amateurs.

Elle accompagne également l'intégration du salarié dans la structure et particulièrement :

- La participation aux actions de communication et de promotion de la structure employeur ;

- La participation au fonctionnement de la (ou des) structure(s) employeur(s).

Cette formation est assurée dans le cadre du Crajep LR par quatre mouvements d'éducation populaire, qui mutualisent leurs compétences pédagogiques, mais aussi leurs réseaux associatifs, artistiques et culturels.
Elle s'inscrit dans les programmes du CFA Méditerranée. Elle est accompagnée par la DRAC et la DRJSCS.

Créa : Débit De Beau / 06 50 57 42 73